

Actualités OFS

07 Agriculture et sylviculture



Neuchâtel, octobre 2017

Regards sur l'économie primaire suisse

Les deux baromètres de l'agriculture suisse

Chaque automne, la Confédération publie deux statistiques sur l'évolution de la situation économique de l'agriculture suisse. L'Office fédéral de la statistique (OFS) mesure la performance macroéconomique au niveau du secteur agricole avec les Comptes économiques de l'agriculture. Agroscope, le centre de compétences de la Confédération pour la recherche agricole, décrit les réalités microéconomiques des exploitations agricoles et des familles paysannes avec le relevé du Dépouillement centralisé des données comptables. Ces deux statistiques se complètent et sont essentielles pour décrire le paysage économique de l'agriculture suisse d'aujourd'hui.

Les principales différences

Au niveau de la mesure

Les Comptes économiques de l'agriculture (CEA) et le Dépouillement centralisé des données comptables (DC-Cta) produisent chacun annuellement un ensemble cohérent d'informations statistiques macro- respectivement microéconomiques. Ces deux sources du programme pluriannuel de la statistique fédérale sont en outre définies comme références par l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture, et répondent à des besoins différents:

- avec les CEA, l'OFS mesure la performance du secteur agricole au niveau macroéconomique selon les normes des comptes nationaux. Les CEA permettent d'étudier de manière globale le secteur, à travers des informations comme la production, la valeur ajoutée, l'emploi, la productivité du travail, les investissements et le patrimoine productif. Le rôle de l'agriculture dans le circuit économique, les mutations à long terme de

la palette des produits agricoles ou encore les impacts des prix et des volumes sont autant de dimensions qu'éclairent les CEA. Les résultats peuvent être comparés au niveau cantonal et international.

- avec le DC-Cta, en particulier l'échantillon sur la situation des revenus (EchS)¹, Agroscope informe sur les réalités économiques à l'échelle de l'exploitation et du ménage agricole, notamment sur les produits et charges, la genèse du revenu agricole, le revenu du travail et le bilan des actifs et passifs. L'EchS permet de comparer le revenu du travail des familles exploitantes au sein de l'agriculture avec celui des personnes employées dans les secteurs secondaire et tertiaire. Il sert de base pour examiner les disparités, qu'elles soient au sein d'un même type d'exploitations ou entre différents types, et dévoile notamment l'évolution de la composition du revenu total, agricole et extra-agricole, des ménages agricoles.

Au niveau de la fraîcheur des informations

L'approche macroéconomique des CEA permet de calculer une première estimation de l'année en cours en début d'automne, consolidée successivement par la suite (cf. encadré page 4).

L'EchS étant une enquête basée sur des comptabilités financières définitivement bouclées, les nouveaux résultats publiés en automne se rapportent à l'année précédente.

¹ Le DC-Cta contient également l'échantillon sur la gestion de l'exploitation (EchG), qui permet notamment d'évaluer, par le calcul des coûts partiels, la rentabilité des branches de production agricole.

Au niveau de la méthodologie

- *Type de statistique*: les CEA sont une statistique de synthèse basée sur une centaine de sources d'informations existantes par ailleurs. L'EchS est une enquête auprès d'un échantillon aléatoire d'exploitations agricoles familiales.
- *Univers couvert (voir détails dans T1)*: les CEA couvrent l'univers des relevés des structures agricoles, ajouté des estivages et des entreprises de services agricoles spécialisées. L'EchS couvre la partie des exploitations agricoles qui représente 95% de la valeur de production potentielle (production standard) de chacune des trois régions agricoles (plaine, collines, montagne).
- *Unités observées (exploitation, ménage)*: les CEA se limitent aux activités agricoles et non agricoles non séparables des exploitations agricoles (exemples: déblaiement de la neige, transformation de produits agricoles). L'EchS, quant à lui, permet de décrire l'ensemble des activités et revenus de l'exploitation agricole, ainsi que les revenus extra-agricoles et la consommation des ménages exploitants.
- *Règles comptables (cf. T1 et T2)*: l'élaboration des CEA se base sur des normes internationales qui régissent les comptes nationaux. L'EchS se fonde sur les règles de la comptabilité financière selon les bases légales définies par le Code des obligations et le Plan comptable PME (petites et moyennes entreprises) agriculture.

Comparaison des résultats économiques

La comparaison de l'évolution de chiffres-clés aussi essentiels que le revenu sectoriel (CEA) et le revenu agricole (EchS) montre que si le sens de l'évolution du revenu par rapport à l'année précédente (hausse ou baisse) a toujours été identique pour les deux statistiques entre 2005 et 2015, l'amplitude des variations a pour sa part nettement divergé pour certaines années. La comparaison est plus pertinente lorsque ces deux mesures de revenu sont rapportées à l'unité de surface ou de travail (G1).

Pour l'EchS, la méthodologie statistique inhérente à l'échantillonnage implique une incertitude sur les mesures, dont la qualité est documentée depuis l'année d'enquête 2014. Auparavant, l'échantillon n'était pas aléatoire, ce qui pouvait causer des effets de sur- ou de sous-représentation des types et tailles d'exploitations, expliquant, en partie du moins, les différences d'amplitude des variations annuelles.

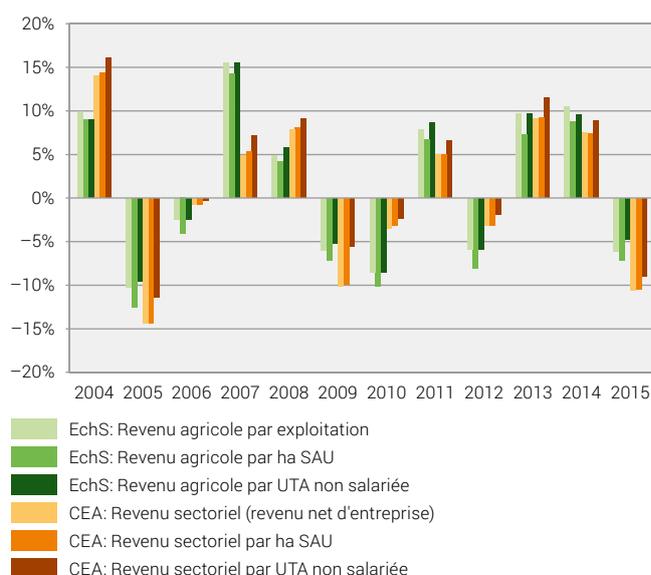
L'effet de l'évolution structurelle, autrement dit du changement au fil du temps du nombre d'exploitations agricoles et de leur taille, est une des composantes également à considérer pour analyser les évolutions des résultats économiques mesurés par les CEA et l'EchS. Les CEA fournissent des chiffres sectoriels, indépendants à court terme de l'évolution du nombre des exploitations, tandis que les résultats par exploitation de l'EchS sont influencés par l'effet de levier de l'évolution de la taille des exploitations agricoles, donc de leur poids économique. Sur le moyen terme, l'évolution structurelle a toutefois également un impact sur les résultats sectoriels des CEA, en raison des effets de grandeur d'échelle (rationalisation de la production agricole).

Les différences méthodologiques liées à l'approche comptable (amortissements, prévoyance professionnelle, gestion des immeubles de l'exploitation) et à la délimitation du champ d'observation (activités économiques, interactions entre l'exploitation et le ménage privé) sont les autres causes qui expliquent les différences de niveau des variations annuelles des revenus.

Revenu sectoriel (CEA) et revenu agricole (EchS)

Variations par rapport à l'année précédente

G 1



Notes:
Statuts des résultats CEA: 2015 = provisoire / 2003-2014 = définitif
SAU: Surface agricole utile
UTA: Unité de travail annuel

Sources: OFS – Comptes économiques de l'agriculture;
Agroscope – Dépouillement centralisé des données comptables

© OFS 2017

Des postes comptables similaires mais pas identiques

Le tableau T2 montre de manière simplifiée que des éléments comptables des CEA et de l'EchS sont similaires, sans être cependant identiques. Dans les CEA, le solde des opérations courantes (ressources moins les coûts de production) est le revenu net d'entreprise (revenu sectoriel). Dans l'EchS, le solde du compte de résultat harmonisé (produits et résultats moins charges harmonisées) est le revenu agricole. D'un point de vue conceptuel, le revenu sectoriel des CEA et le revenu agricole issu de l'EchS sont similaires. En effet, ces deux soldes (G1, T2) mesurent la rémunération du travail fourni et du capital propre investi par les ménages exploitants agricoles, le premier au niveau de l'ensemble du secteur agricole, et le second au niveau de l'exploitation agricole.

Comparaison des deux statistiques annuelles CEA et EchS

T1

Critères	Comptes économiques de l'agriculture (CEA)	Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon sur la situation des revenus (EchS)
Instance responsable	Office fédéral de la statistique (OFS)	Agroscope, Office fédéral de l'agriculture (OFAG)
Méthodologie de base	Système européen des comptes nationaux et régionaux SEC 2010; Comptes économiques de l'agriculture et de la sylviculture CEA/CES Rév.1.1	Comptabilité financière (CoFi) selon les bases légales définies par le Code des obligations et le Plan comptable PME (petites et moyennes entreprises) agriculture
Type de statistique	Statistique de synthèse macroéconomique annuelle basée sur plus de 100 sources statistiques, administratives et autres (enquêtes auprès des exploitations, marchés agricoles, registres, etc.)	Statistique de base microéconomique annuelle fondée sur un relevé annuel auprès d'un échantillon aléatoire représentatif d'exploitations agricoles (EchS, dès 2015)
Univers et forme juridique des unités observées	Le secteur agricole formé des exploitations agricoles à l'année selon les relevés des structures agricoles de l'OFS (qui répondent à au moins un des minima suivants: 1 ha de surface agricole utile (SAU), 30 ares de cultures spéciales, 10 ares de cultures sous abri, 8 truies, 80 porcs à l'engrais, 80 places pour porcs à l'engrais, 300 pièces de volaille), des estivages ainsi que des entreprises de services agricoles (travaux pour tiers: activités de soutien aux cultures et à la production animale). Aucune forme juridique existante dans le secteur agricole suisse n'est exclue des CEA	Exploitations agricoles tirées de l'univers du système d'information sur la politique agricole (SIPA, OFAG) dont le poids économique cumulé par région agricole (plaine, collines, montagne) couvre au moins 95% de la valeur de production standard de chaque région. Les exploitations familiales individuelles (personnes physiques) ou organisées en communautés d'exploitations (sociétés simples) forment l'échantillon. Sont par conséquent exclues les autres unités marchandes (sociétés anonymes, à responsabilité limitée, etc.) et non marchandes (publiques, sans but lucratif)
Activités économiques et territoire économique	Activités agricoles et activités secondaires non agricoles non séparables de l'activité principale (utilisant les facteurs de production agricole; exemples: transformation de produits agricoles, déneigement des routes) des exploitations sises sur le territoire suisse	Activités agricoles et para-agricoles des exploitations agricoles sises sur le territoire suisse Les revenus extra-agricoles des ménages exploitants sont également renseignés de manière séparée
Actualité (statut) des résultats	L'année en cours = estimation L'année précédente = résultats provisoires Les deux années antérieures sont aussi actualisées: résultats semi-définitifs respectivement définitifs	L'année en cours n'est pas renseignée L'année précédente = résultats définitifs Une actualisation des années antérieures n'est pas pertinente, les résultats étant par essence définitifs
Dimensions publiées principales	Valeurs à prix courants et en termes réels, volume de travail Régionalisation: Suisse, cantons, régions agricoles (plaine, collines, montagne)	Valeurs à prix courants et informations structurelles (surfaces, cheptel, main d'œuvre) Moyennes et quantiles par strate: Suisse, régions agricoles, types d'exploitations, bio/conventionnel, tailles de l'exploitation
Dernière révision en date	2014, avec l'introduction du SEC 2010, en coordination avec les comptes nationaux (OFS)	2015, avec l'introduction du binôme DC-Cta formé des échantillons EchS et EchG (gestion d'exploitation). L'EchG, par le calcul des coûts partiels, permet notamment d'évaluer la rentabilité des branches de production
Séquence comptable (opérations courantes)	Compte de production, compte d'exploitation et compte du revenu d'entreprise	Compte de résultat et calcul harmonisé du revenu agricole

Sources: OFS – Comptes économiques de l'agriculture; Agroscope – Dépouillement centralisé des données comptables

© OFS 2017

Les séquences comptables simplifiées CEA et EchS: de la production au revenu

T2

Comptes économiques de l'agriculture (CEA)		Dépouillement centralisé des données comptables (EchS)
+ Production (aux prix de base, incluant les subventions sur produits moins les impôts sur produits)	≈	+ Produits des végétaux, des animaux, de produits transformés et autres produits (locations de machines, etc.)
- Consommation intermédiaire	≈	- Charges de matières, marchandises et services
= Valeur ajoutée brute aux prix de base		
+ Autres subventions sur la production	≈	+ Paiements directs
		= Marge brute de l'exploitation (résultats bruts 1)
- Compensation des salariés		- Charges de personnel (y compris cotisations sociales du ménage exploitant)
- Autres impôts sur la production		- Autres charges de l'exploitation (locations et fermages, charges moins produits financiers, amortissements)
- Fermages		
- Intérêts à payer + intérêts à recevoir		+ Résultats des immeubles de l'exploitation, résultats des communautés partielles d'exploitation et résultats exceptionnels
- Consommation de capital fixe (amortissements)		
		= Résultat de l'agriculture (≈ bénéfice/perte annuel de l'exploitation)
		+ Harmonisation des assurances sociales du ménage exploitant (afin de permettre la comparabilité avec le revenu brut des personnes salariées)
= Revenu net d'entreprise (revenu sectoriel)	≈	= Revenu agricole

Sources: OFS – Comptes économiques de l'agriculture; Agroscope – Dépouillement centralisé des données comptables

© OFS 2017

Quelques spécificités comptables

Coûts en personnel

Dans les CEA, les coûts en personnel comprennent uniquement la rémunération des personnes salariées, qu'elles soient membres ou non de la famille exploitante. Cette rémunération contient les salaires bruts ainsi que les cotisations sociales à la charge des employeurs, donc des exploitations.

Dans l'EchS, les charges de personnel contiennent d'une part les salaires bruts et les cotisations sociales à la charge des exploitations des personnes employées dépendantes, mais également les charges sociales du couple d'exploitants (indépendants), en particulier le 1^{er} pilier (assurance-vieillesse et survivants / assurance invalidité / allocation pour perte de gain) et le 2^e pilier (prévoyance professionnelle). Lors de l'harmonisation du revenu agricole, un ajustement des assurances sociales du ménage exploitant est effectué, afin de rendre le revenu comparable avec ceux des autres secteurs économiques (T2).

La fiabilité des estimations CEA

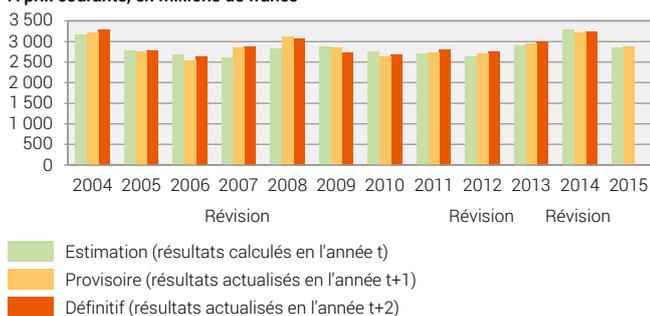
Une spécificité des CEA est l'élaboration d'une estimation de la performance économique du secteur agricole de l'année en cours. Ces estimations se basent sur les tendances observées entre janvier et août de l'évolution des prix des intrants et des produits, des abattages, des livraisons de lait ou encore des prévisions de récoltes. Beaucoup d'organisations de branches procèdent dès le printemps à des estimations spécifiques sur la campagne agricole en cours; ces renseignements sont réunis pour compiler avec les CEA une vue globale de la situation du secteur. La fiabilité des estimations peut être mesurée à posteriori, en les confrontant avec les résultats provisoires ou définitifs (G2). Cet exercice est effectué chaque année, d'une part par l'OFS, et d'autre part par l'office de statistique de l'Union européenne (Eurostat), pour plus de 30 pays européens. Les estimations sont réputées fiables. À l'impact évident sur les résultats des sources définitives en matière de production agricole, de coûts ou encore d'investissements, s'ajoutent les révisions méthodologiques, dont le rythme est dicté par les comptes nationaux.

Revenu net d'entreprise (revenu sectoriel, CEA)

Selon les différents statuts des résultats

G 2

À prix courants, en millions de francs



Source: OFS – Comptes économiques de l'agriculture

© OFS 2017

Valorisation des amortissements et du patrimoine

Les amortissements et la valeur patrimoniale des actifs fixes sont évalués avec des concepts de prix différents selon la statistique considérée. Dans les CEA, ils sont valorisés aux prix de renouvellement, donc influencés par le renchérissement, tandis que leur évaluation dans l'EchS se base sur les prix d'acquisition. Dans l'EchS, les amortissements peuvent, de manière limitée, être influencés par des effets de lissage (optimisation du revenu), puisque la comptabilité financière sert de source pour la déclaration fiscale.

Références méthodologiques

Comptes économiques de l'agriculture (CEA):

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Agriculture et sylviculture → Comptes économiques et satellites du secteur primaire → Comptes économiques de l'agriculture

Dépouillement centralisé des données comptables (DC-Cta):

www.agroscope.ch/dépouillement-centralise

Abréviations

CEA	Comptes économiques de l'agriculture
CoFi	Comptabilité financière
DC-Cta	Dépouillement centralisé des données comptables
EchG	Échantillon sur la gestion d'exploitation (module DC-Cta)
EchS	Échantillon sur la situation des revenus (module DC-Cta)
PME	Petites et moyennes entreprises
SAU	Surface agricole utile
SEC	Système européen des comptes (2010)
SIPA	Système d'information sur la politique agricole (OFAG)
UTA	Unité de travail annuel (= 280 jours de travail par an)

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Franz Murbach, OFS, franz.murbach@bfs.admin.ch
Rédaction:	Franz Murbach, OFS
Contenu:	Franz Murbach, OFS; Dierk Schmid, Agroscope
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	07 Agriculture et sylviculture
Langue du texte original:	français
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Page de titre:	OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Auke Holwerda – istockphoto.com
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2017 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	1127-1700